

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 août 2021

DÉLIBÉRATION Nº 2021-CA21-09

SEUIL D'INFORMATION DES CONTRATS SIGNES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt et un, le seize août à quatorze heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, Immeuble Emile HUGOT, 1 Rue Emile HUGOT – Technopole – 97490 Sainte Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CHABRIAT, doyen d'âge, puis sous la présidence de Monsieur Normane OMARJEE, élu par ses pairs.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Membres titulaires:

Jean-Pierre CHABRIAT, Maya CESARI, Normane OMARJEE

Membres suppléants avec voix délibérative :

Membres suppléants sans voix délibérative :

Représentants de la Présidente de Région :

Séverine NIRLO – Directrice Générale Adjointe Économie Bruno BERTIL – Direction de l'Innovation et du Développement Numérique

ÉTAIENT ABSENTS:

Membres titulaires:

Nombre de membres en exercice : 3

Nombre de membres titulaires présents : 3

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

REÇU EN PREFECTURE

le 20/08/2021

Application agréée E-legalite.com

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de Réunion THD

VU le rapport 2021-CA21-09 Seuil d'information des contrats signés au Conseil d'Administration,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de fixer le seuil à partir duquel les contrats signés donnent lieu à un compte rendu spécial au Conseil d'Administration à 15 000€ HT annuels.

Le Président de Réunion THD

Normane OMARJEE

Réunion THD

Immeuble Emilie HUGOT

1 Rue Emilie HUGOT - Technopole
97490 Sainte-Clotilde

SIRET : 842 430 878 00020 - APE : 6190Z Tél Standard : 0262 150 170

Délibération N°2021-CA21-09 2/2